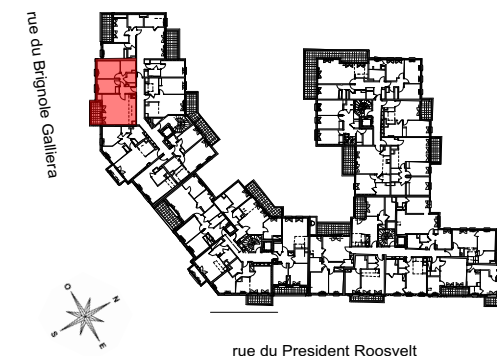


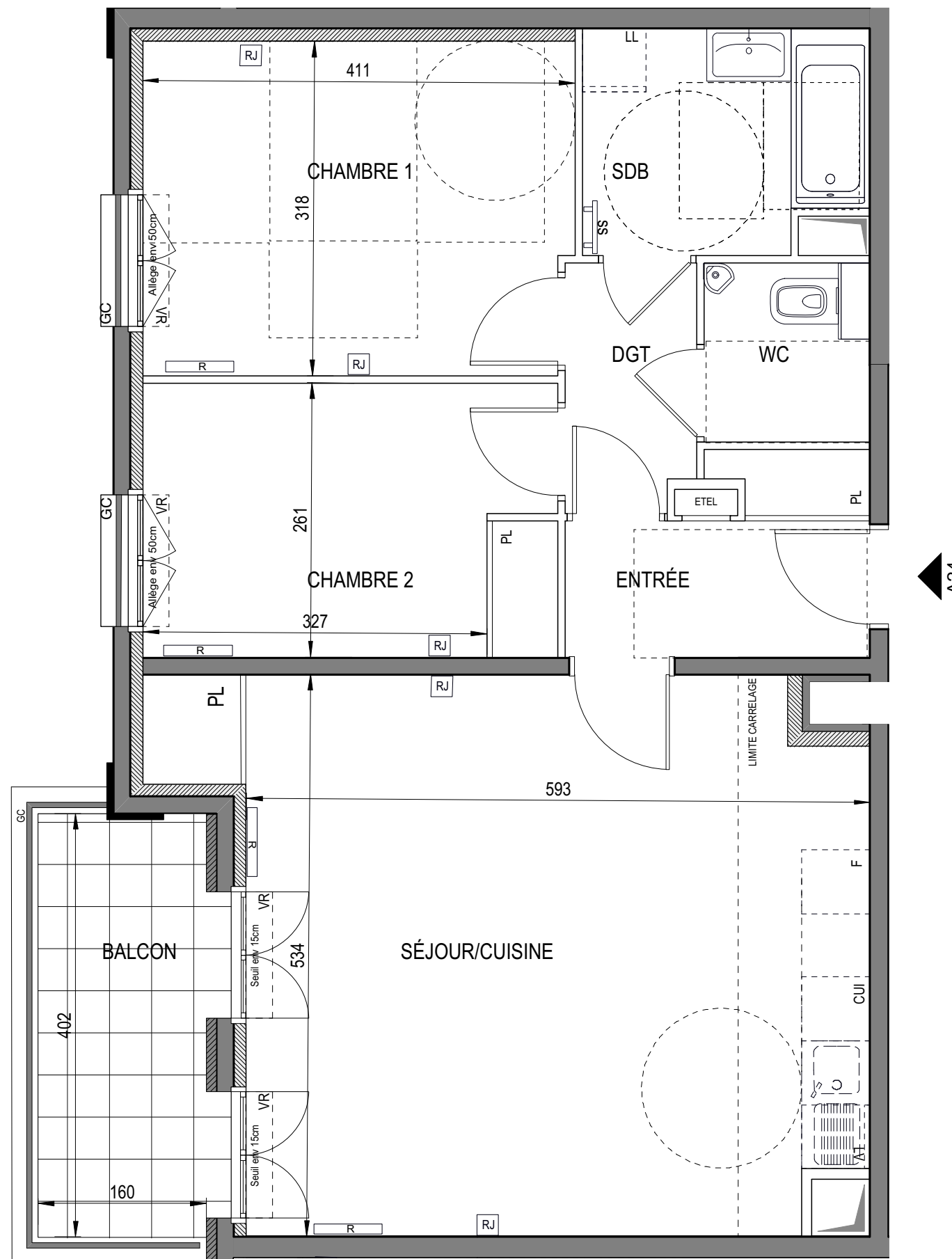


**CLAMART 92140**



**Hall A**

**APPARTEMENT DE 3 PIECES  
n° A24 au 2ème Etage**



ENTREE	4,55 m2
SEJOUR / CUISINE	31,70 m2
CHAMBRE 1	12,90 m2
CHAMBRE 2	10,30 m2
SALLE DE BAIN	5,55 m2
WC	2,50 m2
DGT	2,85 m2
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>70,35 m2</b>
BALCON	6,40 m2
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXES</b>	<b>76,75 m2</b>

LEGENDE			
RJ	Prise RJ 45	SS	Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée	R	Radiateur
VR	Volet Roulant	R	Réfrigérateur
GC	Garde Corps	LV	Lave Vaisselle
⊞	Soffite / faux plafond	LL	Lave Linge
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	C	Cuisson
PL	Placard	TRI	Tri selectif
RP	Robinet de puisage	- - -	Retombée de poutre

Indice A 25 Octobre 2019

Echelle :

**MARC FARCY ARCHITECTE**



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipement électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.